



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Point de presse Covid du 14 janvier 2021 - Dispositif cantonal sur les plans sanitaire et économique

Le Conseil d'Etat a pris acte des décisions annoncées mercredi 13 janvier 2021 par le Conseil fédéral. Il en mesure l'impact significatif sur des pans entiers de l'économie et sur la population vaudoise; il comprend l'inquiétude et les interrogations qu'elles peuvent générer. Le Conseil d'Etat a anticipé dans une large mesure ces annonces et, dans sa séance du 13 janvier, il a substantiellement adapté et renforcé le dispositif cantonal destiné à lutter contre la pandémie sur les plans sanitaire et économique. Il présente l'ensemble des mesures d'ores et déjà arrêtées.

- [Discours de la présidente du Conseil d'Etat, Nuria Gorrite \(PDF, 31 Ko\)](#)
- [Cas de rigueur: l'enveloppe financière est augmentée à hauteur de 100 millions](#)
- [Bilan positif pour welQome 2. Dix millions de francs sont en outre libérés immédiatement en faveur des commerçants](#)
- [Dossier de presse complet \(PDF, 0,99 Mo\)](#)

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 14 janvier 2021